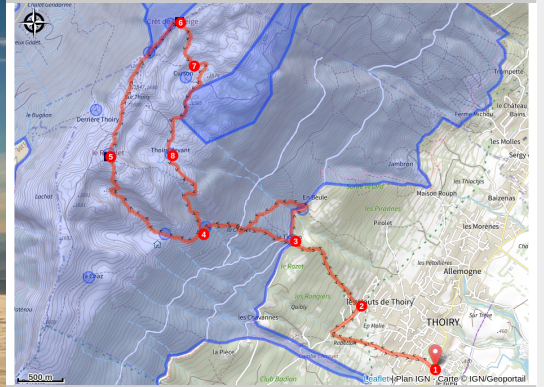


# Thoiry les Hauts Sommets

Pays de Gex



Croix du Reculet (Cyrille Pillet)



**Accessible du 1er avril au 30 novembre, sous réserve de non enneigement.**

Ce circuit offre une superbe diversité de paysages : forêts typiques du Jura, vastes alpages et crêtes panoramiques se succèdent au fil de l'itinéraire. C'est une boucle complète et exigeante, idéale pour les amateurs de randonnée sportive.

**Chiens interdits en Réserve naturelle.**

Depuis les sommets du Reculet et du Crêt de la Neige - les plus hauts du massif jurassien - le regard s'ouvre à 360°. D'un côté, une vue spectaculaire sur le bassin lémanique, Genève,

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 8 h 30

Longueur : 16.8 km

Dénivelé positif : 1433 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Forêt, Géologie, Histoire et Patrimoine, Pastoralisme et Agriculture, Paysages

le Mont Blanc et toute la chaîne des Alpes ; de l'autre, un panorama plongeant sur la vallée de la Valserine et les reliefs sauvages du Haut-Jura, avec le Crêt de Chalam en toile de fond.

L'itinéraire évolue au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, et en partie sur la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura : un espace protégé et préservé, à parcourir avec respect.

## Itinéraire

Départ : Thoiry centre

Arrivée : Thoiry centre

Balisage :  GR®  PR®

(1) Depuis **la rue Briand Stresemann**, suivre le balisage jaune (PR) en prenant tout droit par **la rue des Materets** et remonter le village jusqu'au prochain rond-point. Continuer tout droit par **la rue Crotte Garin**. Elle débouche sur un chemin montant sur les hauteurs de Thoiry. Prendre à droite sur **la rue du Reculet**, poursuivre tout droit sur 450 m, puis prendre la 3<sup>e</sup> rue à gauche.

(2) Le sentier s'élève doucement en forêt, avec un dénivelé progressif de 250 mètres sur un peu plus d'un kilomètre. Il mène au **chalet du Tiocan**, point de repère bien connu du secteur.

(3) Poursuivre à droite sur **la route du Reculet** sur environ 800 mètres. Sur la gauche, un sentier grimpe ; l'emprunter. Après 200 mètres, rester à gauche. Le chemin traverse un premier ruisseau, puis continue à droite pour rejoindre le chemin blanc **de la Croisée**. Le suivre sur la droite pendant une vingtaine de mètres, puis tourner immédiatement à gauche pour poursuivre l'ascension. Le sentier franchit resurgence avant de rejoindre une nouvelle intersection.

(4) À cette intersection, prendre à gauche en direction **DU CHALET DE NARDERANS**. Juste avant d'y parvenir, bifurquer à droite pour grimper les parois rocheuses connues sous le nom des voûtes de Nardérons. L'endroit est superbe, mais la montée est raide. Continuer sur ce sentier pendant environ 1,2 km jusqu'à atteindre le GR, à proximité **du sommet du Reculet**.

(5) **Le Reculet**, point à 1718 mètres, marque une belle étape. Continuer sur le GR en redescendant de l'autre côté en direction **DU CRÊT DE LA NEIGE**. Le relief devient vallonné : le sentier commence large, puis un petit chemin descend sur la gauche, longe les vestiges d'un ancien hameau, et remonte progressivement. On traverse une zone de pins crochets, puis le sentier devient plus escarpé à l'approche du sommet, avec des vues sur les canyons du Crêt de la Neige.

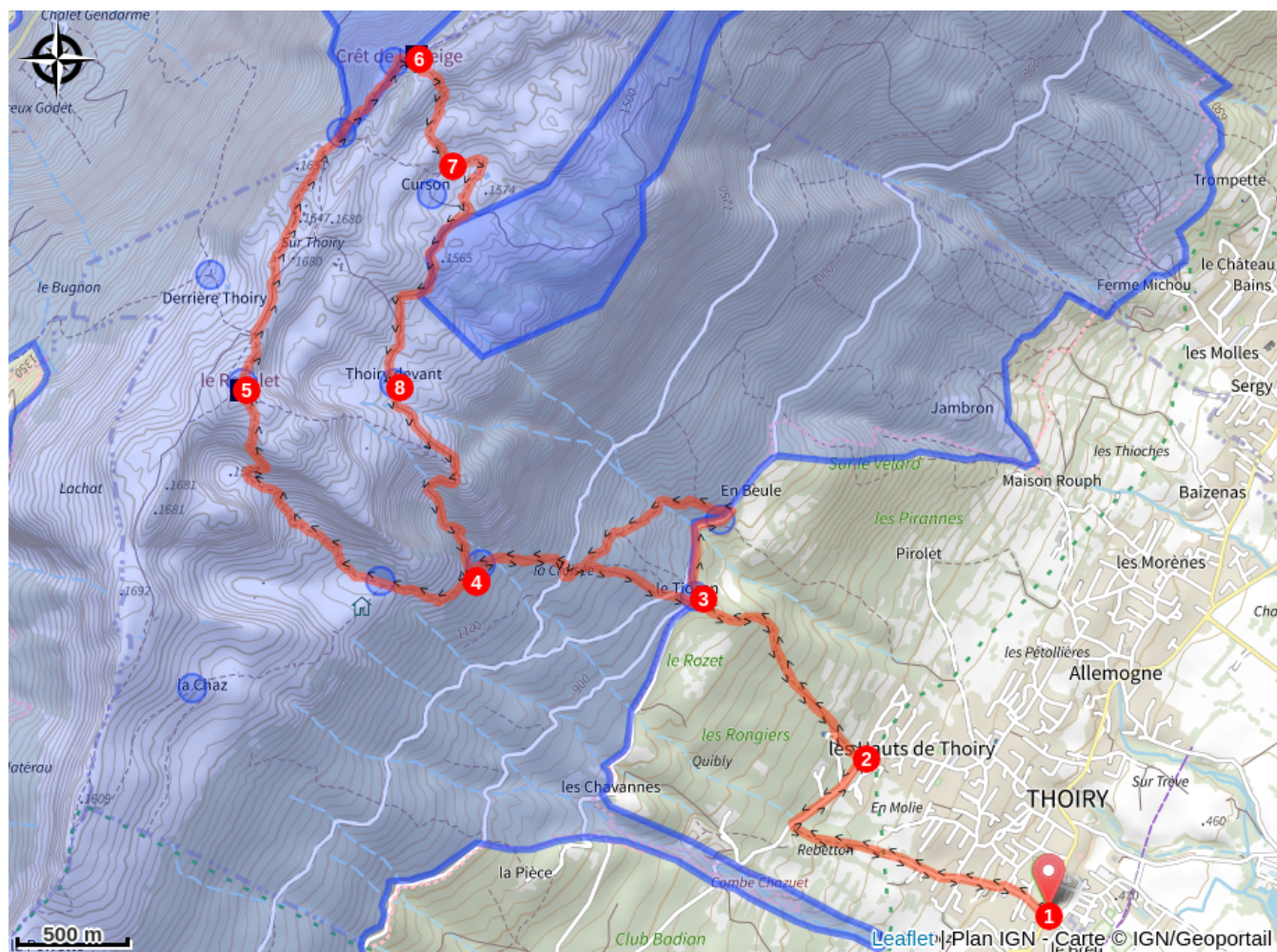
(6) Arrivé **au Crêt de la Neige (1720 m)**, point le plus haut du Jura, savourer la vue panoramique. Pour poursuivre, suivre le GR direction « **SOUS LE CRÊT** ». Environ 100 m après, prendre à droite un sentier balisé en jaune menant **AU CURSON**. Il descend rapidement en serpentant entre les roches et rejoint **l'alpage du Curson**.

(7) Contourner l'alpage pour retrouver un large chemin blanc en direction de **THOIRY DE DEVANT**. À la retenue d'eau, rester tout droit et suivre plus ou moins la courbe de niveau jusqu'à une nouvelle bifurcation. Là, suivre à droite : 500 m plus loin se trouve **le chalet de Thoiry-devant**.

(8) Continuer la descente sur le chemin blanc qui longe des citernes, puis rejoint une crête avant de redescendre à travers les bois. Un peu plus loin, le chemin reconnecte avec **l'intersection de la Croisée**.

(9) Suivre le chemin de l'aller en sens inverse pour revenir vers les intersections connues. Une petite variante permet de rejoindre plus rapidement **le chalet du Tiocan**. Depuis le Tiocan, reprendre le même itinéraire qu'à l'aller pour regagner le point de départ.

# Sur votre route...



Le Reculet (A)

Dans le bal des fleurs, la Gentiane  
jaune (B)

Le Crêt de la Neige (C)

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

### ► Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc...)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Eviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.
- En cas de problème, appelez le **112** (numéro d'urgence européen).

Le chien de protection protège les troupeaux. Son rôle est de dissuader les intrus et grands prédateurs (loup, lynx...). Élevé parmi les animaux du troupeau dès son plus jeune âge, il apprend à les protéger en permanence.

Avant de partir, identifiez les zones de pâturages sur Pasto Kesako : [où se trouve les chiens de protection](#).

Voici les bons gestes à adopter lorsque vous rencontrez un chien de protection :

- Gardez vos distances et contournez les troupeaux si possibles
- En cas de rencontre : arrêtez-vous, parlez-leur tranquillement pour les rassurer
- adoptez des gestes calmes, sans leur tourner le dos.

Si vous êtes inquiets, ne laissez pas venir les chiens au contact : placez un objet (sac à dos, veste...) entre eux et vous. Les chiens prennent ainsi contact avec vous au travers de cet objet qui fait écran de protection, le but étant de vous rassurer en les gardant à distance.

Ne courez pas, enlevez vos écouteurs afin d'entendre les aboiements du chien.

## **Zones de sensibilité environnementale**

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

## Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur : Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**

- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**

- **le feu,**

- **l'usage d'instrument sonore,**

- **l'abandon de déchets,**

- **le camping.** Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toléré.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquement pour cette période de l'année.

## Zone de quiétude de la faune sauvage Les Brûlats

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

**Zone de quiétude de la faune sauvage** dans la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.

**Du 15 décembre au 30 juin**, il est interdit de sortir des sentiers de randonnée spécifiquement balisés pour cette période, et quelque soit la pratique de la randonnée : à pied, en raquettes à neige ou à ski.  
Vous pouvez télécharger l'arrêté préfectoral en cliquant [ici](#).

Ensemble contribuons à la protection de la nature.

(Le non-respect de cette réglementation est soumis à des peines judiciaires pouvant aller jusqu'à 450€.)

### **Zone de quiétude de la faune sauvage La Calame - La Ramas**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**  
135, rue de Genève  
01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

**Zone de quiétude de la faune sauvage** dans la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.

**Du 15 décembre au 30 juin**, cette zone est interdite à toute personne. Vous pouvez télécharger l'arrêté préfectoral en cliquant à [ici](#).

Ensemble contribuons à la protection de la nature.

(Le non-respect de cette réglementation est soumis à des peines judiciaires pouvant aller jusqu'à 450€.)

### **Grand tétras**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura  
29 Le Village  
39310 Lajoux  
03 84 34 12 30  
[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

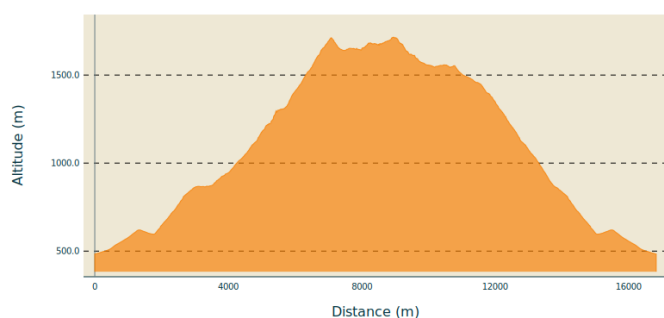
Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un

souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

## Profil altimétrique



Altitude min 483 m  
Altitude max 1715 m

## Transports

[Ligne X33](#) Bellegarde / Thoiry / Divonne  
(arrêt thoiry Mairie)

## Accès routier

Depuis Gex  
Suivre D984C et D89 en direction de Pl. de la Mairie à Thoiry  
Prendre à droite sur Pl. de la Mairie, 20 min (13,5 km)

Depuis Collonges  
Prendre Rue de Remolan et D984B en direction de D884  
Suivre D884 en direction de Rue de la Gare à Thoiry. Prendre la sortie en direction de Thoiry/Centre Commercial/ ZI et quitter D884  
Continuer sur Rue de la Gare. Rouler en direction de Pl. de la Mairie, 14 min (15,4 km)

## Parking conseillé

Thoiry Mairie : prendre le disque bleu

### Lieux de renseignement

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Gex  
118 rue des terreaux, 01170 Gex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Lelex  
435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Mijoux  
rue Royale, 01410 Mijoux  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique du col de la Faucille  
Coeur de station, 01170 Gex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

# Sur votre route...

---



## Le Reculet (A)

Le Reculet culmine à 1 718 mètres d'altitude, ce qui en fait le deuxième plus haut sommet du massif du Jura, après le Crêt de la Neige. Situé sur la commune de Thoiry, dans l'Ain, il offre un large panorama sur le Pays de Gex, le lac Léman, Genève et la chaîne des Alpes, avec le Mont Blanc en toile de fond par temps clair. Le sommet se trouve au cœur de la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura, un espace protégé soumis à une réglementation spécifique.

Crédit : Tas de Cailloux

---

## Dans le bal des fleurs, la Gentiane jaune (B)

Caractéristique de ces milieux, la Gentiane jaune ou grande gentiane vous accompagnera tout au long de cette randonnée. Un détail amusant: écrasez entre vos doigts les fruits de la Gentiane, reconnaissez-vous cette odeur? C'est celle des petits pois.

---



## Le Crêt de la Neige (C)

Le Crêt de la Neige est le plus haut sommet du massif du Jura. Il culmine à 1 720 m d'altitude.

Depuis le sommet, le panorama est grandiose, avec une vue sur tout le bassin lémanique, la chaîne des Alpes et le Mont-Blanc, et de l'autre côté sur le Haut-Jura, la vallée de la Valserine et la Haute Chaîne du Jura.

Crédit :